

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – COMMENTAIRES DE L'UICN À L'ICOMOS

KUJATAA – UN PAYSAGE AGRICOLE SUBARCTIQUE AU GROENLAND (DANEMARK)

L'UICN communique les brefs commentaires suivants à l'ICOMOS d'après un examen de la proposition réalisé par le Groupe d'experts du patrimoine mondial et deux études théoriques.

La proposition concerne un bien en série d'une superficie totale de 34 892 ha, qui n'a pas de zone tampon. Le bien ne semble pas recouvrir d'aires protégées inscrites pour la conservation de la nature (selon la définition de l'UICN d'une aire protégée) mais, dans le cadre de plans locaux, il existe une protection par zones.

Bien que le concept de paysage culturel du patrimoine mondial suppose une interaction entre l'homme et la nature, il y a très peu de mentions précises de la nature dans cette proposition. Le dossier de la proposition n'utilise pas le mot biodiversité et ne fait aucune référence particulière à la conservation de la nature. Il ne contient pas de liste d'espèces et lorsque des espèces sont mentionnées, il s'agit d'espèces qui sont ou ont été utilisées et cultivées. La proposition ne fait aucune référence à une interaction avec des espèces sauvages dans le cadre du mode de vie des communautés. Elle note que « Beaucoup d'agriculteurs sont aussi des chasseurs d'ours blancs, plus par nécessité que par volonté, car ils sont obligés de tuer des ours s'approchant trop près de leurs exploitations et menaçant aussi bien des humains que des animaux » (page 149). La chasse aux mammifères marins est aussi notée comme une activité pour les deux communautés (actuelle et historique) qui font l'objet de la proposition. En conséquence, l'ICOMOS pourrait souhaiter obtenir plus d'informations sur l'approche garantissant l'utilisation durable et sur les interactions culturelles et naturelles plus générales dans ce paysage culturel, en plus de celles liées à l'agriculture.

L'étude de l'UICN a été communiquée à l'ICOMOS et, en bref, deux questions principales particulièrement importantes ont été notées concernant l'avenir du bien, à savoir la vulnérabilité réelle de la région au changement climatique et la menace potentielle provenant d'une extraction minière éventuelle au Groenland. Il est recommandé à l'ICOMOS d'examiner plus profondément ces questions avec l'État partie.